

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 14 Floréal, an VIII.



Jugement d'un grand nombre de patriotes napolitains. — Troubles à Milan. — Réintégration du ci-devant duc de Richelieu. — Lettre du commissaire de la marine Bourdon, aux membres du tribunal de commerce des Deux-Nethes. — Détails sur les mouvemens de l'armée du Rhin. — Arrêté des consuls concernant les conscrits. — Nouvelles diverses.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE; rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Naples, le 2 avril (12 germinal.)

Les individus arrêtés comme traîtres viennent d'être jugés. La plupart ont été condamnés à plusieurs années de prison; un seul a été exécuté.

De Milan, le 12 avril (22 germinal.)

Des troubles viennent d'éclater ici, à l'occasion d'un régle- ment sur la circulation des monnoies étrangères qui se trouvoient répandues en grande quantité dans le commerce. La défense qui avoit été faite, à cet égard, ayant donné occasion aux usuriers d'introduire une trop grande quantité de papiers, cela fit naître des contestations auxquelles toute la ville prit bientôt part. Le mécontentement étoit devenu général, lorsque le gouverneur fut obligé d'employer la force armée pour rétablir l'ordre.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 3 avril (13 germinal.)

M. le général-lieutenant duc de Richelieu, qui avoit reçu sa démission, est de nouveau rentré au service. Il est nommé chef du régiment des cuirassiers de la garde de sa majesté impériale. (*Gazette de Pétersbourg*).

AUTRICHE.

De Vienne, le 16 avril (26 germinal.)

On assure que notre cour vient de conclure un traité secret avec un des électeurs d'Allemagne, en vertu duquel toutes les troupes de ce dernier se joindront à l'armée impériale en cas de nécessité.

Le 6 de ce mois, il arriva ici sur des charriots, un corps considérable de troupes, venant de la Hongrie, qu'on a fait filer de suite vers le Tyrol.

L'empereur a envoyé un courrier à l'électeur de Saxe. On

présume qu'il s'agit d'un mariage entre l'archiduc Charles & la fille de l'électeur.

La banque de Vienne a été obligée de changer la forme de ses billets, parce qu'il en circuloit une grande quantité de faux.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 23 avril (5 floréal.)

Nous éprouverons une nouvelle vexation pour le commerce par la proclamation du lord Keith, qui déclare en état de blocus les ports de Marseille, Toulon, Nice, & toute la côte occidentale de Gènes, & qui menace de prendre tout vaisseau qui oseroit agir contre cette mesure.

Il est sorti hier de notre port des vaisseaux destinés pour Bilbao, Nantes, Bordeaux, Malaga, Pétersbourg, Londres & Liverpool.

Depuis le 18 de ce mois l'échange a haussé d'un schelling à l'avantage de l'Angleterre.

Les vaisseaux nouvellement arrivés de Londres nous ont inondés de marchandises anglaises de toute espèce.

Un vaisseau de Cadix, destiné pour Hambourg, qui étoit chargé de sel, a été obligé d'y retourner à cause des endommagemens causés par un orage. Le sel a été à moitié fondu.

Le bruit se répand que l'Espagne a déclaré la guerre aux Portugais.

On dit que la noblesse de Suede n'est pas d'accord avec le roi. On en donne pour motif les loix fondamentales proposées par le roi défunt à la dernière diète, qui alors n'étoient pas acceptées, mais qui l'ont été ensuite par le régent, sans que celui-ci ait consulté les états.

Toute l'infanterie danoise est à présent exercée aux manœuvres & évolutions de l'infanterie légère.

De Francfort, le 26 avril (6 floréal.)

Le général Starray, commandant l'aile droite de l'armée impériale, vient de recevoir l'ordre du général Kray de détacher de son corps plusieurs régimens de cavalerie & d'infanterie destinés à aller se réunir au centre. En conséquence, trois bataillons d'infanterie & un régiment de Hussards ont déjà quitté leurs positions dans les environs de Manheim & d'Heidelberg, pour se porter du côté d'Offembourg. Ces troupes sont remplacées par des contingens de différens princes d'Empire.

On apprend aussi que les 12,000 Bava- rois à la solde de

l'Angleterre, qui sont rassemblés en ce moment dans les environs de Donawert, ont reçu l'ordre de se rendre en toute diligence sur les bords du Rhin, dans les environs de Schaffhouse.

Le général Mack a diné mercredi dernier chez l'électeur de Mayence, à Aschaffembourg, & a continué sa route sur Vienne. La maladie dont il vient de relever, le rend encore très-foible.

Deux personnes de marque ont été arrêtées dernièrement à Heidelberg & à Bruchtal. On présume que ce sont les deux fondateurs d'une nouvelle secte d'*Illuminés*, qui dédaigne toutes les autres, & se croit elle seule appelée à régénérer l'Empire.

REPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

De Berne, le 25 avril (5 floréal).

On se rappelle la mesure prise par les conseils pour le paiement de l'arriéré dû aux fonctionnaires publics. Il étoit juste que les défenseurs de la patrie ressentissent aussi le bienfait d'une mesure semblable. Voici un projet que le gouvernement vient de proposer à ce sujet aux conseils :

Art. I^{er}. L'arriéré de la solde due aux milices des cantons mises en activité dans le cours de l'an 1799, est déclarée dette privilégiée de l'état.

II. Il sera incessamment pourvu à l'acquittement de cette dette par la vente d'une masse de biens nationaux dont la moitié du prix, payable comptant, sera égale à la totalité de l'arriéré dans chaque canton. L'autre moitié, payable par quart dans chacune des deux années qui suivront celle de la vente, paiera un intérêt de trois pour cent à l'état.

III. Les biens-fonds, destinés à cet usage, seront choisis dans le nombre de ceux dont la vente sera la plus assurée et la plus prompte, et ils lui seront spécialement et exclusivement affectés.

Extrait d'une lettre de Bâle, du 27 avril (7 floréal).

Le quartier-général en chef est revenu hier de Colmar. C'est à Neuf-Brisack que les divisions du centre, commandées par Saint-Cyr, ont passé le Rhin pendant qu'on faisoit une attaque aux environs de Kell. Il paroît que l'ennemi a fait très-peu ou presque pas de résistance. Notre entrée à Fribourg, en Brisgaw, est certaine. On dit, en outre, que nous sommes maîtres de Mayenfeld.

Les divisions de la réserve ont fait en même tems un mouvement. Les troupes qui étoient dans le camp retranché proche le Petit-Bâle, se sont portées en avant. Il est passé, avant-hier, trois demi-brigades & un régiment de cavalerie. Hier on a vu défilér, pendant toute la journée, sur le pont du Rhin, différens corps de troupes & de nombreux trains d'artillerie. Le général en chef Moreau étoit avant-hier matin à Kell. Il est revenu le même jour à Haguenau, à Colmar & à Bâle, & est reparti de suite, dit-on, pour Zurich. On croit que l'alle droite va faire aussi un mouvement; mais Lecourbe n'agira, très-probablement, que lorsque les autres corps de l'armée auront atteint la ligne de Schaffhouse.

Il regne une activité étonnante dans toutes les parties du service. On rétablit déjà le pont de Rheinfelden : toutes les routes sont encombrées de voitures de réquisitions pour transporter les subsistances, les équipages & tous les bagages des corps. Beaucoup de charriots sont pleins de femmes qui suivent l'armée au-delà du Rhin, & c'est un abus qu'on devroit bien réprimer; car il entraîne des conséquences funestes.

Le soldat marche avec gaieté; il est satisfait de voir enfin cesser cet état d'anxiété & d'incertitude qui a régné jusqu'à présent dans les opérations. Ce que le français sait le moins, c'est attendre. Les troupes sont persuadées qu'au-delà du Rhin, elles trouveront tout ce dont elles manquoient en-deçà. Cependant l'expérience du passé ne doit pas être perdue. Il ne faut pas confondre amis & ennemis, & traiter également les uns & les autres : ce seroit soulever encore les peuples contre soi, & augmenter ses embarras. J'aime à croire qu'on fera régner l'ordre dans le désordre même, & qu'une discipline sévère & des réglemens rigoureux mettront, autant qu'il est possible, les malheureux habitans à l'abri des vexations qu'entraîne la conquête. Moreau, qui joint à une très-grande modestie beaucoup de fermeté, est animé des meilleurs intentions. Mais quelle masse à diriger qu'une armée de 150,000 hommes!

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 28 avril (8 floréal).

D'après un rapport fait par la commission des finances, la première chambre du corps représentatif a décrété qu'il seroit accordé au directoire une somme de 454,500 florins de Hollande pour le traitement annuel des secrétaires & autres employés dans les bureaux du directoire & des ministres.

Un bataillon de la 49^e demi-brigade, qui étoit ici en garnison depuis la fin de la campagne dans la Nord-Hollande, est parti avant-hier pour Eindhoven : il sera remplacé par un autre de la 29^e, venant de l'armée d'Italie.

Des avis directs, arrivés d'Angleterre à Rotterdam, assurent que l'expédition secrète a de nouveau mis à la voile avec des troupes de débarquement. Dans la crainte que cette expédition ne soit destinée contre la Zélande, notre directoire vient de donner l'ordre d'y faire passer un renfort de 5,000 hommes.

Nos journaux viennent de publier la lettre suivante :

L'ordonnateur de la marine dans la mer du Nord, aux membres du tribunal de commerce des Deux-Nèthes.

Anvers, le 1^{er} floréal an 8.

L'intérêt & la bienveillance du gouvernement pour le commerce ne peuvent, citoyens, être mis en doute. C'est avec le plus grand plaisir que je vous fais part d'une lettre que j'ai reçu ce matin du ministre de l'intérieur; Il m'informe qu'il permet l'importation des matières premières, arrivant directement d'Angleterre. Ce privilège, dont vous sentez l'intérêt, rendra à la ville d'Anvers son ancienne splendeur. C'est avec un plaisir particulier que j'en félicite le tribunal de commerce.

Vous voudrez bien, citoyens, vous charger vous-mêmes de faire part de cette décision à ceux de vos concitoyens qui s'occupent du commerce & de la navigation : ils ne seront tenus désormais à d'autres formalités pour l'obtention des matières premières pour leur commerce & fabriques, qu'à présenter au préfet une pétition, dans laquelle ils indiqueront les effets qu'ils attendent, afin que le ministre de la marine en prenne connoissance, & puisse me renvoyer une déclaration de la qualité & quantité de charges, en indiquant les ports de la république où les marchandises & vaisseaux arriveront. En outre, ils seront obligés de se conformer à l'usage ordinaire, & particulièrement à la loi du 5 frimaire de l'an cinq.

J'espère, citoyens, que ce premier commencement d'en-

couragement du commerce sera suivi d'autres faveurs du gouvernement, & il me sera toujours agréable d'y contribuer & de vous rendre personnellement les preuves de mon attachement pur & respectueux.

Signé M. A. BOURDON.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Bayonne, le 23 avril (3 floréal).

Le courrier, arrivé hier de Cadix, nous a appris qu'un convoi sorti de ce port, escorté par trois frégates & destiné en partie pour la mer du Sud & pour le golphe du Mexique, étoit tombé dans une division anglaise, & qu'on avoit donné le signal de sauve qui peut. L'une des trois frégates est rentrée à Cadix; mais on craint que les deux autres & le convoi n'aient été pris par les anglais.

De Strasbourg, le 9 floréal.

Avant-hier tout a été tranquille sur la rive droite du Rhin en avant de Kell. Le 7, à midi, on a appris que les Autrichiens s'étoient retirés vers l'entrée des gorges qui commencent derrière Offenbourg, pour défendre les approches du val de la Kinche, & que, réunis aux paysans de ces contrées, ils avoient occupé toutes les gorges, dont ils connoissent parfaitement les chemins. Dans l'après-midi, des patrouilles de cavalerie française entreurent à Offenbourg, occuperent la ville; imposerent une contribution & emmenèrent trois des principaux habitans comme otages. Ces derniers se trouvent en ce moment ici dans l'auberge dite *Ville de Metz*.

Le corps d'armée du général Saint-Cyr étoit concentré, le 6, dans les environs de Fribourg, où étoit le quartier-général. Les Autrichiens & les paysans du Brisgaw s'étoient retirés, après avoir éprouvé une perte considérable, à l'entrée de la grande gorge de la forêt Noire, nommée l'Enfer, pour la défendre contre nos troupes, qui ne pourroient la prendre d'assaut qu'avec beaucoup de peine. Mais il paroît qu'on va tourner le fameux passage de la forêt Noire, en détachant une colonne par Saint-Blaise sur Neustadt, & une autre par Waldkirch, sur le même point. On dit même que ce projet a déjà été exécuté; mais il n'y a pas de rapport authentique à ce sujet.

Le plan du général Sainte-Suzanne étoit, à ce qu'il paroît, de tourner les positions de l'ennemi, lorsque, le 7 au soir, il reçut un courrier du général en chef, avec l'ordre d'évacuer le pays occupé par ses troupes en avant de Kehl; de laisser une garnison suffisante dans ce fort; de repasser le Rhin avec les autres troupes pour se porter, à marches forcées, sur Brisack, où il doit passer de nouveau le Rhin, & se réunir au corps d'armée du général Saint-Cyr. Cet ordre fut sur-le-champ exécuté. Hier matin, à deux heures, toute l'aile gauche, à l'exception de la garnison restée dans le fort de Kehl & à Suntheim, repassa le Rhin: quelques régimens de cavalerie passerent par notre ville. Toutes ces troupes devoient arriver hier au soir dans les environs de Schleustatt, & aujourd'hui elles doivent être à Neuf-Brisack.

On a enterré ici, le 6 de ce mois, avec beaucoup de solennité, le citoyen Dubois-Crancé, tué à l'affaire qui a eu lieu près de Legelskurt, en avant de Kork. Cet officier s'étoit laissé entraîner par trop d'ardeur à la poursuite d'un officier de Latour, auquel il cria de se rendre, & qui, en se retournant, le blessa mortellement d'un coup de pistolet. Ce jeune homme avoit épousé, il y a quelques mois, la fille aînée de l'ex-directeur Merlin.

De PARIS, le 13 floréal.

Le corps de troupes aux ordres du général Sainte-Suzanne est en marche pour faire sa jonction avec la grande armée.

Le grand quartier-général étoit hier 12 à Saint-Blaise. L'ennemi a été forcé dans ses positions, & a perdu 2 pièces de canon & 300 prisonniers.

Rien n'égale la bonne organisation & l'esprit qui anime l'armée. Puisque nos ennemis nous ont forcés à la guerre, ils s'en repentiront.

Le quartier-général de l'armée de réserve est à Geneve, où une partie de l'armée est déjà arrivée.

(Nouvelles officielles).

— C'est demain 4 que le conseil des prises sera décidément installé.

— Le citoyen Descorches, dont nous avons annoncé, il y a huit jours, l'arrivée à Paris, n'en est pas sorti, pendant qu'on le faisoit voyager ailleurs.

Le général Brune est aussi à Paris depuis trois jours; il suivra le premier consul.

— On annonce que le ministre de la police a fait arrêter une *contre-police* dont les agens étoient très-actifs & très-adroits; qu'ils ont été trouvés saisis d'une grande quantité de fausses cartes de sûreté, de faux passe-ports, de manuscrits & de libelles contre le gouvernement. On dit avoir aussi découvert une correspondance très-volumineuse. On promet pour demain des détails nécessaires pour faire juger de la nature & de l'importance de cette découverte.

— Le général Mathieu Dumas est parti pour Dijon; le commissaire-des-guerres Barneville est chargé de le suppléer en ce qui concerne l'inspection & la police du corps de volontaires.

— Le premier consul a nommé élève du Prytanée français le jeune Leroux, fils de J. J. G. Leroux, agent de la marine à l'Orient, assassiné par les chouans dans l'exercice de ses fonctions.

— On dit que Méhée a été forcé d'abandonner la rédaction du journal des *Hommes-Libres*.

— Le tribunal civil de première instance, séant à Paris, prévient les candidats aux places d'*avoués* & d'*huissiers*, qu'ils doivent s'inscrire & remettre leurs pétitions avec les pièces justificatives au greffe qui sera ouvert tous les jours jusques & compris le 11 floréal an 8; ce délai expiré, le tribunal formera ses listes de présentations sur les inscriptions & pétitions qui lui auront été remises.

— Mallet-Dupan s'est joint, dans le dernier numéro de son *Mercur-Britannique*, aux admirateurs du premier consul & aux approbateurs de notre nouvel ordre de choses. Il convient que Bonaparte travaille avec activité & promptitude à réunir tous les Français: que l'adhésion entière de la république a consacré le gouvernement actuel; que les opprimés n'ont reçu de lui que des bienfaits; que les oppresseurs n'en ont éprouvé ni sévérité, ni vengeances; qu'enfin nos armées sont & seront en force suffisante pour faire face à tous les dangers.

— On écrit d'Angers que le préfet de Maine & Loira vient d'écrire à mademoiselle Blouin une lettre, où il lui manifeste le désir de la voir reprendre les fonctions d'institutrice des sourds-muets. Il lui garantit, au nom du gouvernement, un encouragement auquel elle a tant de droits. Mademoiselle Blouin est élève de l'abbé de l'Épée.

— On mande de Valence, que malgré le secret qui a couvert les opérations de la commission militaire extraordinaire dans l'examen de la reddition du château de Milan, commandé par le citoyen Bechaud, on est certain que les membres ont reconnu & déclaré à l'unanimité que cet officier s'est conduit avec honneur, & a fait toute la défense dont cette place étoit susceptible.

— Le bruit d'une révolution en Suisse n'a aucun fondement.

— Un ministre d'état faisoit dernièrement un rapport au roi de Prusse, en faveur d'un employé des douanes & péages qui avoit perdu la vue. Il proposoit de lui accorder la pension ordinaire de 200 rix, attribuée aux employés de son grade qui ne sont plus en état de servir. Sur la marge de la feuille qui contenoit ce rapport, S. M. écrivit : *Un employé qui a perdu la vue au service du roi, doit avoir au moins 500 rixdalers de pension.*

— Des lettres de la colonie que les Anglais ont établie à Botany-Bay sur la côte de la Nouvelle-Hollande, annoncent la découverte d'un détroit situé par 38 degrés de latitude méridionale, & qui sépare la terre de Diemen de la Nouvelle-Galles.

C O N S U L A T.

Arrêté du 6 floréal, an 8.

Les consuls de la république, vu le rapport du ministre de la guerre, le conseil d'état entendu, arrêtent :

Art. 1^{er}. Tous les conscrits mariés avant l'époque du 25 ventôse, an 6, & qui, devenus veufs, s'étoient remariés avant la publication de la loi du 19 fructidor, seront rayés du rôle de la conscription militaire.

II. Les citoyens qui étoient mariés ou veufs à l'époque du 27 messidor, an 7, & qui avoient obtenu des congés ou des dispenses provisoires, recevront des congés définitifs, sans condition de remplacement.

III. Les mesures prises par le gouvernement pour favoriser l'agriculture dans les départemens de Jemmapes, la Dyle, l'Escaut, la Lys, les Deux-Nethes, les Forêts, l'Ourlthe, Sambre & Meuse & Meuse-Inférieure, seront considérées comme des congés provisoires; en conséquence, les réquisitionnaires & tous les conscrits desdits départemens, autres que ceux qui ont été appelés par l'article 1^{er} de la loi du 17 ventôse, ont la faculté de se faire remplacer par un suppléant, ou de payer 500 francs.

IV. L'époque du 15 germinal, fixée par l'article VII de la susdite loi, est prorogée pour lesdits départemens jusqu'au 1^{er} prairial.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Le ministre de l'intérieur aux préfets.

Par ma circulaire du 24 germinal dernier, je vous ai fait connaître l'inconvénient & le danger qui peuvent résulter de la manifestation des principes ou des opinions individuelles de chacun des préfets de la république.

Je crois nécessaire de vous rappeler encore les instructions que contient ma lettre, & de vous prescrire de nouveau de vous renfermer soigneusement dans l'exercice de vos fonctions locales; elles vous fourniront assez d'occasions & de moyens de servir la patrie: elles sont assez honorables pour satisfaire votre civisme.

Toute idée d'administration & d'ensemble seroit détruite, si chaque

préfet pouvoit prendre pour règle de conduite son opinion personnelle sur une loi ou sur un acte du gouvernement; il devient simple citoyen, quand au lieu de se borner à exécuter, il a une pensée qui n'est pas celle du gouvernement, & sur-tout quand il la manifeste.

Les idées générales doivent partir du centre; c'est de là que doit venir l'impulsion uniforme & commune, & je vois avec peine que quelques-uns de vous, dans des intentions louables sans doute, s'occupent du soin d'interpréter les loix; qu'ils parlent aux administrés par des circulaires, des placards; qu'ils remplissent les journaux du récit de leurs œuvres. Ce n'est pas ainsi que le gouvernement desire qu'on administre; il connoitra, par des résultats positifs & réels, ceux d'entre vous qui sont les plus dignes de sa confiance; imitez l'exemple qu'il vous donne, il fait des actes & non des écrits: il gouverne, mais il parle peu.

J'aurois désiré de ne pas vous répéter ces idées; mais dans une administration nouvelle, qui succède à tant d'erreurs, il faut bien tracer des règles de conduite. J'insiste sur celles que je viens de vous donner; & je vous prévient que le gouvernement est disposé à ne voir l'administration que dans les actes, & dans les proclamations, placards, &c. qu'un reste des errements révolutionnaires.

Vous voudrez bien aussi, à l'avenir, n'adresser aucune lettre aux consuls: vous les ferez passer directement aux ministres.

Je vous salue,

Signé, LUCIEN BONAPARTE.

Bourse du 15 floréal.

Amsterdam.....	Tiers cons. 20 f. 25 c. jouissance de vendém. an 9.
Idem cour.....56 $\frac{3}{4}$, 57 $\frac{1}{4}$.	Bons $\frac{2}{3}$ 1 fr. 28 c.
Hamb.....189 $\frac{3}{4}$, 188 $\frac{3}{4}$.	Bons d'arrér.90 fr. 00 c.
Madrid ..6 fr. 25 c. le billet.	Bons pour l'an 8.87 fr. 88 c.
Madrid effect....14 fr. 58 c.	Syndicat.....69 fr. 25 c.
Cadix.. 6 fr. 25 c. le billet.	Coupons.....69 fr. 25 c.
Cadix effect....14 fr. 25 c.	Or fin.....103 f. 25 c.
Gènes effect.... 4 fr. 35 c.	Ling. d'arg. 50 fr. 17 c.
Livourne..... 4 fr. 90 fr.	Portugaise..... 94 fr.
Bâle.....1 $\frac{1}{2}$ bën., $\frac{1}{2}$ per.	Piastre..... 5 f. 50 c.
Lyon..... pair 50 j.	Quadruple.....78 fr. 75 c.
Marseille..... pair 40 j.	Ducat d'Hol..... 11 f. 55 c.
Bordeaux..... 1 per. 15 j.	Guinée..... 25 f. 50 c.
Montpellier.... $\frac{1}{2}$ per. 25 j.	Souverain..... 34 fr. 25 c.
Rente provis.... 10 f. 75 c.	

Esprit $\frac{2}{3}$, 555 francs. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg. 245 fr. — Rochelle, 22 d. — Cognac, 22 d., 275 fr. — Huile d'olive, 1 f. 40 c. — Café Martinique, 2 fr. 50 c. — Café Saint-Domingue, 2 fr. 25 c. — Sucre d'Anvers, 1 fr. 80 c. — Sucre d'Orléans, 1 fr. 75 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 12 cent. — Colon du Levant, 3 fr. — Colon des Isles, 0 fr. 00 c. — Sel, 4 fr. à 4 fr. 50 c.

Histoire de la révolution et de la contre-révolution d'Angleterre, contenant les troubles civils sous Charles I^{er}; le procès de ce prince, sa condamnation à mort & son exécution; l'abolition de la monarchie, & l'établissement de la république en 1749; les dilapidations des finances; le protectorat de Cromwell; les conspirations, l'anarchie & les factious qui eurent lieu; enfin, le renversement de la république, & la restauration de Charles II en 1660, par Monk, avec les suites du rétablissement de la royauté; par C. Millon, membre de la société libre des sciences, lettres & arts de Paris; seconde édition in-8°. Prix, 2 fr. 25 cent., & 3 fr., franc de port. A Paris, chez l'auteur, rue des Fossoyeurs, n°. 1029, près Saint-Sulpice; Montardier, libraire, quai des Augustins, n°. 28; Legras & Cordier, imprimeurs, rue Galande, n°. 50.

Instruction sur la pratique de l'inoculation de la petite vérole, suivie d'un Précis sur la nature & le traitement de cette maladie, extrait des leçons du citoyen Portal, professeur de médecine au collège de France, par le citoyen Salmade, médecin, membre de diverses sociétés savantes; un volume in-8°. Prix, 5 fr., & 4 fr., franc de port. A Paris, chez Merlin, libraire, rue du Hurepoix, n°. 15.